



Laténa



Le Landeron



Lignièrès



Cornaux



Cressier

Au rythme des sonnailles, Lignièrès célèbre le retour des troupeaux



Sous un ciel radieux, la désalpe de Lignièrès a attiré une foule compacte venue admirer troupeaux, cortège coloré et animations folkloriques. Le marché artisanal et les stands gourmands ont animé le village décoré avec fantaisie. Une fête populaire réussie, conclue tard dans la soirée, qui a célébré terroir et traditions. Geneviève Charrière y était, retrouvez son reportage sur place en page 11

messeiller
Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer

c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre communication!

032 756 97 93

Place de la Fontaine 1

Case postale 142

2034 Peseux

Editeur du Bulcom
BULCOM

 **GRÂCE**
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

**Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage**

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch



pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier



pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier

un plus pour chacun



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

Dans le cadre de la réorganisation de son service technique, la Commune de Cornaux cherche à renforcer son équipe en proposant un poste fixe en tant que :

Dessinateur-trice en bâtiment ou titre jugé équivalent à 100 %

Vos missions :

- Gérer le bureau d'urbanisme (permis de construire) en collaboration avec l'architecte-conseil, la Commission d'urbanisme et le Conseil communal;
- Assurer la planification, la coordination et le suivi des chantiers publics et privés;
- Effectuer le suivi de l'état des bâtiments communaux

Votre profil :

- CFC de dessinateur-trice en bâtiment ou titre jugé équivalent
- 3-5 ans d'expérience dans le bâtiment (idéalement en collectivité publique)
- Connaissance de la plateforme SATAC2 (un atout)
- Aisance avec les outils bureautiques, logiciels et plateformes spécialisées CAO/DAO (plateformes GAPE, CAMAC et REGBL, un atout)
- Bonne maîtrise du français et sens du rédactionnel

Savoir-être :

- Précis, rigoureux et autonome
- Gestion des priorités et sens de l'initiative
- Polyvalence et aisance relationnelle

Ce que nous offrons :

- Un cadre de travail stimulant dans une commune en plein essor
- Conditions d'engagement selon le statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel

Entrée en fonction : à convenir

Tous renseignements liés à ce poste peuvent être obtenus auprès de M^{me} Y. Fehlbaum, administratrice-adjointe (n° direct 032 886 45 16).

Intéressé-e ? Envoyez votre dossier complet (lettre de motivation, CV et documents usuels) par courriel à : commune.cornaux@ne.ch, avec la mention « postulation » en objet, **d'ici au 10 octobre 2025**.

CORNAUX



ARRÊTÉ

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,

Le Conseil communal de Cornaux informe les électeurs et électrices

De l'objet adopté par le Conseil général lors de sa séance extraordinaire du 29 septembre 2025, soit :

Intitulé de l'arrêté :

1. Arrêté relatif à la vente du réseau d'électricité BT communal et à la cession du réseau d'alimentation de l'éclairage public.

Le délai référendaire prévu par la loi prendra fin le mercredi 12 novembre 2025

Cornaux, le 3 octobre 2025

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



VACANCES D'AUTOMNE 2025

HORAIRE RÉDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire réduit du lundi 6 octobre au vendredi 17 octobre 2025

Ouverture du guichet

Lundi	08h30 - 11h30
Mercredi	10h00 - 14h00 Non stop
Vendredi	08h30 - 11h30

Horaire normal dès le lundi 20 octobre 2025

Les autorités et le personnel communal vous souhaitent un bel automne.

CORNAUX



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE VÉLOS STATIONNÉS AUX ABRIS À VÉLO DE LA GARE CFF DE CORNAUX

En raison des travaux liés au chantier LANDI, les vélos ont dû être déplacés et sont actuellement entreposés dans un local communal.

Les propriétaires concernés sont priés de prendre contact avec l'administration communale au 032 886 45 10 d'ici **à fin novembre 2025**.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE (STATIONNEMENT SUR LE BIEN-FONDS 3839 DU CADASTRE DE MARIN-EPAGNIER)

Le Conseil communal de la Commune de Laténa,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière (LCR) du 19 décembre 1958;

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR) du 5 septembre 1979;

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant

La demande écrite du 21 juillet 2025 déposée par la société Balintra AG, propriétaire du bien fonds 3839 du cadastre de Marin-Epagnier, représentée par l'entreprise Livit SA,

arrête :

Stationnement

Article premier

Le stationnement est interdit sur l'ensemble de la parcelle en dehors des heures d'ouverture du centre commercial ainsi qu'en dehors des cases (OSR 2.50, « Interdiction de parquer », complément « - Hors cases / - En dehors des heures d'ouverture du centre commercial »).

Station de recharge

Art. 2

Le stationnement aux stations de recharge est interdit à l'exception des véhicules électriques en cours de charge (OSR 2.50 « Interdiction de parquer », complément OSR 5.42 « Station de recharge »).

Les véhicules contrevenants seront évacués (symbole dépanneuse).

Abrogation

Art. 3

Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Contravention

Art. 4

Les contrevenant-es au présent arrêté seront puni-es conformément à la législation fédérale et cantonale.

Laténa, le 10 septembre 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

V. Dubosson

Décision : Approuvé ce jour

Neuchâtel, le 24 septembre 2025

L'INGÉNIEUR CANTONAL

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Collégiale 12, Case postale 1, 2002 Neuchâtel 2. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur-e.

La secrétaire

V. Renfer

IMPRESSUM

Tirage: 10'951 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité ou l'éclairage public.

Les talus sur domaine privé, proches de la voie publique doivent être tondus par les propriétaires (figure 1).

Il est interdit de laisser des branches avancer:

- au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m40 (figure 2)
- au-dessus de la route à une hauteur inférieure à 4m50 (figure 3)

Si ces dispositions ne sont pas observées d'ici le 17 octobre 2025, le Conseil communal est en droit de faire couper à leurs frais les branches ou les plantes gênantes (art. 38 du règlement de police).

Figure 1

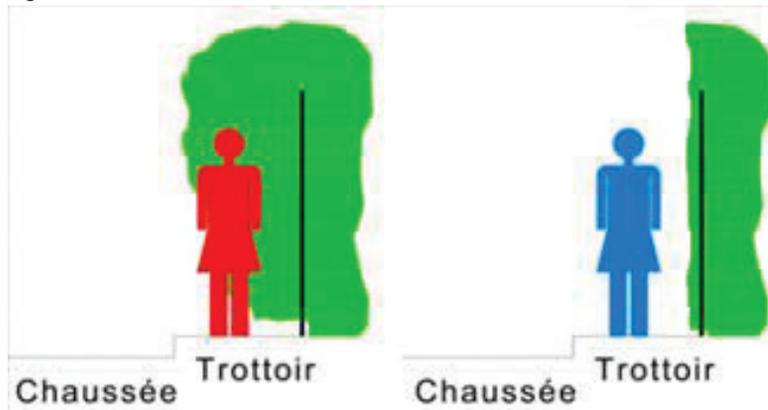


Figure 2

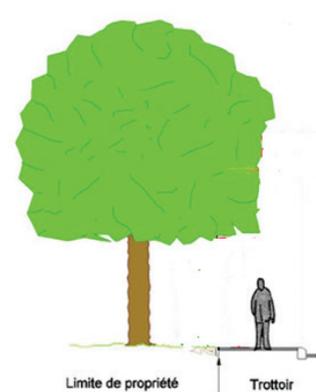
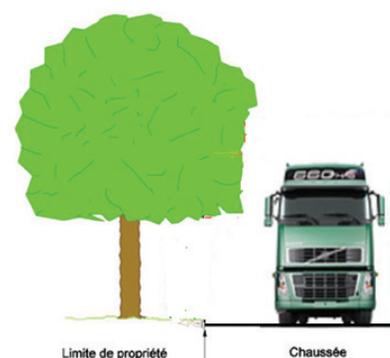


Figure 3



St-Blaise

AVIS DE TRAVAUX

Coupe nocturne générale d'électricité – Maintenance Stations

Ces travaux sont nécessaires afin d'assurer la sécurité et à la modernisation du réseau électrique moyenne tension. Afin de minimiser la gêne occasionnée, les coupures auront lieu uniquement de nuit.

Date : du lundi 6 octobre au vendredi 10 octobre 2025

Heure : De 23h00 à 06h00 (le lendemain matin)

Zone concernée : Zone 1 & 2 | 2 nuits

nuit de lundi 6.10.2025 & nuit de mardi 7.10.2025

Retour du courant 6h le mardi 7 octobre 2025

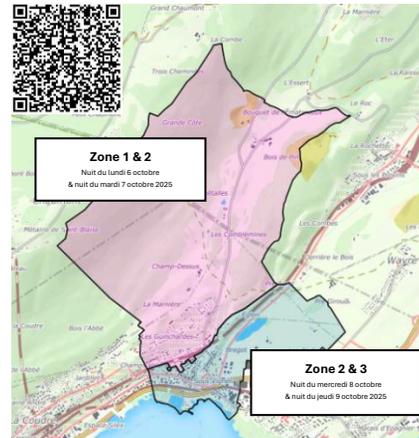
Retour du courant 6h le mercredi 8 octobre 2025

Zone concernée : Zone 3 & 4 | 2 nuits

nuit de mercredi 8.10.2025 & nuit de jeudi 9.10.2025

Retour du courant 6h le jeudi 9 octobre 2025

Retour du courant 6h le vendredi 10 octobre 2025



⚠ Conformément à la réglementation en vigueur, chaque propriétaire ou occupant est tenu de prendre les mesures nécessaires pour se prémunir contre d'éventuels dommages liés à cette coupure (appareils électroménagers, dispositifs électroniques, équipements sensibles (médicaux) etc.).

La responsabilité de la commune ou du gestionnaire du réseau ne saurait être engagée en cas de négligence individuelle.

Eli10 SA

Rue du Château 17 - 2022 Bevaix - 032 720 20 24

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

Stoppa Fils SA
PLÂTRERIE - PEINTURE
NEUCHÂTEL • MARIN

A votre service!

Tecaro Sanitaire
Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

AUDITION DU LAC

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch

La première aide auditive alimentée par l'IA / Réseau Neuronal Profond

PHONAK Premium Reseller

Aux meilleurs prix de la région!

Michel Haenger
Audioprothésiste indépendant avec brevet fédéral et +30 ans d'expérience

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Vous souhaitez contribuer activement à un environnement éducatif bienveillant et stimulant ?

Cette opportunité est faite pour vous !

Dans ce cadre, la Commune de Laténa recherche pour son service de la Cohésion sociale un-e

Educateur-trice EDE ou assistant-e socio-éducatif-ive ASE à 100% (préscolaire et parascolaire)

Activités principales

- Participer activement aux activités pédagogiques et à la vie quotidienne des enfants (préscolaire et parascolaire)
- Encadrer et animer les activités des groupes d'enfants en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
- Veiller au bien-être, à la sécurité et au développement des enfants
- Travailler en étroite collaboration avec les autres professionnel-les de l'équipe éducative
- Offrir un accompagnement bienveillant et adapté aux besoins de chaque enfant
- Maintenir une communication professionnelle, ouverte et de qualité avec les familles

Profil recherché

- Titulaire d'un diplôme d'éducateur-trice EDE et/ou d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif-ive ou formation jugée équivalente
- Expérience confirmée dans le domaine de la petite enfance et/ou du parascolaire
- Excellentes compétences relationnelles, sens du travail en équipe tout en étant autonome
- Sens aigu des responsabilités, esprit d'initiative et capacité d'adaptation
- Bienveillance, engagement et discrétion sont des qualités indispensables

Ce que nous vous offrons

- Un poste stable au sein d'une équipe professionnelle, engagée et dynamique
- Un environnement de travail stimulant, propice à l'épanouissement professionnel
- Une structure à taille humaine, qui valorise l'investissement personnel
- Des conditions de travail régies par le statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2026

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter

Madame Morey Maud, directrice de la structure, 032 886 66 40

Service des Ressources humaines, 032 886 65 40

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez plus, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Latena.Recrutement@ne.ch ou à l'Administration communale de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention « Confidentiel », jusqu'au 3 octobre 2026.

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.09.25 au 27.10.25

Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 121541

Parcelle(s) et coordonnées: 3854 - Marin - Epagnier; 2568278/1206730

Situation: Prés Menod; Rue Louis-Guillaume 28

Description de l'ouvrage: Installation d'une pergola bioclimatique

Requérant(s): Biagio Piscopiello et Chasamone Manixab Piscopiello, 2074 Marin Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 08.07.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de quartier / Prés-Menod - Art. 3770 / Entrée en vigueur le 05.09.2003

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



LA REVUE NEUCHÂTELOISE S'INSTALLE À SAINT-BLAISE

Vous rêvez d'un hiver placé sous le signe de l'humour, de la créativité et de la convivialité? Pour sa 5^e édition, la Revue neuchâteloise vous donne rendez-vous à Saint-Blaise, à l'auditorium de Vigner, pour 15 dates, entre le 15 janvier et le 22 février 2026.

Mieux encore, les jeudis et les vendredis, dégustez un **apéro-dînatore** avant le spectacle (à choix, standard ou végétarien). Lors de ces soirées, le placement en salle est effectué par le personnel du théâtre. Les premières réservations bénéficient des meilleures places!

DES RÉDUCTIONS POUR LES LATÉNIENS ET LATÉNIENNES

En tant qu'habitant-es de la commune vous bénéficiez de **20 % de réduction** sur le spectacle*.

Pour l'obtenir, **rendez-vous auprès de l'administration communale** (au guichet principal à Saint-Blaise ou dans les antennes de proximité) durant les heures d'ouverture. La réduction n'est pas disponible en ligne.

Des tarifs spéciaux sont également proposés aux moins de 25 ans ainsi qu'aux personnes au bénéfice de l'AI/AVS.

Pour plus de détails: www.revue-neuchateloise.ch

*la réduction n'est pas appliquée sur le coût du repas et ni du dessert.

15 JAN - 22 FÉV 2026
AUDITOIRE DE VIGNER
SAINT-BLAISE

4 - 8 MARS 2026
NOTRE-DAME DE LA PAIX
LA CHAUX-DE-FONDS

LA REVUE NEUCHÂTELOISE

AVEC
PIERRE AUCAIGNE
THIERRY MEURY
DAVID CHARLES
JENNY LORANT
VÉRONIQUE MATTANA
JESSIE KOBEL

MISE EN SCÈNE
JEAN-LUC BARBEZAT
DAVID CHARLES

trans N RTN LATÉNA ArcInfo CCAP **REVUE-NEUCHATELOISE.CH**

LATÉNA



HORAIRE DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

L'administration communale de Laténa ainsi que le Guichet social régional modifient leurs horaires durant les vacances scolaires, comme suit:

- **Du lundi 6 au vendredi 17 octobre** les guichets seront ouverts uniquement le matin, de 8 h 30 à 12 h.

Aucune permanence téléphonique n'est assurée les après-midis, ceci pour l'ensemble des services.

Durant cette période, les **antennes de proximité seront fermées**.

L'horaire habituel reprendra à partir du lundi 20 octobre 2025.

Merci de votre compréhension.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.10.25 au 03.11.25

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 121251

Parcelle(s) et coordonnées: 1963 - Marin - Epagnier; 2566748/1206561

Situation: Rue Auguste-Bachelin 13

Description de l'ouvrage: Rénovation et transformation de l'ancien collège

Requérant(s): Stéphane Kobel, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Domotis SA, Rue de la Gare 18, 2024 St-Aubin-Sauges

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 35 RCC (Lucarnes)

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 1^{ère} catégorie

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA

ATELIER PARTICIPATIF – IMAGE D'UNE NOUVELLE DESTINATION LATÉNIENNE VOTRE AVIS COMPTE

La Commune de Laténa dispose d'une parcelle affectée en zone loisirs, qui comprend et prolonge les terrains de football, en face du Centre Sports & Loisirs (CSL) à la Tène. Au vu de la pression démographique actuelle et à venir, et des besoins accrus en zones de détente, mouvement et loisirs, les autorités prévoient d'aménager ce lieu et d'en faire une destination qui combine pratiques sportives diverses, zones de détente, de rencontres et de bien-être, tout en préservant la nature précieuse du paysage et la valeur écologique de cet espace unique, proche du lac.

Lors de la première étape en cours, un mandataire accompagne la commune pour définir quelques principes directeurs qui permettront par la suite de préciser les contours de cette nouvelles destination sport/santé/loisirs. Ainsi, un atelier participatif est prévu le

**samedi 25 octobre à l'Espace Perrier, salle La Tène,
à Marin-Epagnier entre 9h30 et 12h**

et nous invitons les citoyennes et citoyens, ainsi que les associations de la commune intéressés-es par cette démarche, à venir contribuer à la réflexion collective sur les possibilités d'aménager ce terrain.

Une diversité d'équipements et d'activités possibles sera discutée, avec des exemples d'ici et d'ailleurs, et la synthèse de cet atelier viendra nourrir la première image directrice de ce projet d'aménagement. Il est essentiel pour les autorités de donner la possibilité aux habitantes et habitants de Laténa de participer activement à ce processus.

Toutes les personnes ou associations intéressées sont priées de auprès de latena.cslt@ne.ch.



LATÉNA

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 25 SEPTEMBRE 2025

Dans sa séance du 25 septembre 2025, le Conseil général de Laténa a approuvé les arrêtés ci-dessous. Les intitulés sont publiés conformément à l'article 129, 2^e alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Intitulé des arrêtés:

1. Crédit d'engagement de 9 300 000 francs pour la construction de la CSUM 2;
2. Crédit d'étude de 95 000 francs pour la réalisation de la mise en place d'un projet MAÉ à Marin;
3. Crédit d'engagement de 160 000 francs pour la réalisation d'une paire d'arrêts de bus de Vigner desservant la ligne 107 de transN et la ligne 133 de CarPostal;
4. Création de trois postes de travail au sein de la structure d'accueil La Souris verte à Hauterive;
5. Cession d'actifs en lien avec les installations de distribution d'eau d'appoint et de secours en faveur du Syndicat intercommunal de la Communauté des eaux neuchâteloises (CEN).

Échéance du délai référendaire: mercredi 12 novembre 2025

Les documents complets peuvent être consultés au guichet de l'administration communale, Grand'Rue 35 à Saint-Blaise ou sur le site internet: commune-latena.ch



LATÉNA

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.09.25 au 27.10.25

Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 121000

Parcelle(s) et coordonnées: 1406 - Thielle - Wavre; 1405 - Thielle - Wavre; 2568919/1207882

Situation: Le Verger 2

Description de l'ouvrage: Démolition et construction de deux immeubles d'habitation avec bureau, pose de panneaux solaires et aménagements extérieurs

Requérant(s): Vincenzo Barone, Baroninvest Sàrl, 1820 Montreux

Auteur(s) des plans: BF Architecture & Technique du bâtiment sàrl, Route du Léman 13, 1895 Vionnaz

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de moyenne densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.03 al. 4 RAC (Densité et TOS); Art. 12.03 al. 5 RAC (Longueur); Distance à l'axe de la route; Distance à un alignement; Abattage d'arbres

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.09.25 au 27.10.25

Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 121543

Parcelle(s) et coordonnées: 2770 - Saint-Blaise; 2565252/1207382

Situation: La Semella; Chemin des Deleyes 13

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s): Jean-Pierre et Marilia Jordan, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.09.25 au 27.10.25

Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 121692

Parcelle(s) et coordonnées : 2563 - Marin - Epagnier ; 2568167/1206787

Situation : Fin de Mange ; Fin-d'Epagnier Ouest 3

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s) : Maria Homberger, 2074 Marin

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



PLANTATIONS D'ARBRES

La violente tempête du 15 juin 2025 n'a pas épargné notre commune. Plusieurs arbres ont été gravement endommagés ou abattus.

Soucieuse de préserver son patrimoine naturel et la qualité de ses espaces verts, la commune procédera dans les prochaines semaines à de nouvelles plantations. Cette démarche vise non seulement à remplacer les arbres perdus, mais aussi à renforcer la biodiversité et à offrir un cadre de vie agréable à toutes et tous.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.10.25 au 03.11.25

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 121155

Parcelle(s) et coordonnées : 3049 - Saint-Blaise ; 2566619/1207455

Situation : Clos-aux-Moines 1

Description de l'ouvrage : Aménagement d'un chai et construction d'un couvert annexe

Requérant(s) : Charlène Contesse, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans : Riccardo Chieppa CR Architecte Sàrl, Route de Soleure 10, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone agricole / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 16a LAT ; Art. 97 LAgr ; Distance à l'axe de la route

Particularités :

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Durant les vacances d'automne, la bibliothèque sera fermée la première semaine (du 6 au 10 octobre) et ouverte la deuxième semaine (du 13 au 17 octobre) selon les horaires habituels.



Vita'LATÉNA

Chaque semaine, deux activités sportives gratuites sont proposées à la population. Elles sont ouvertes à toutes et tous.

Retrouvez-nous sur les infrastructures de la commune, dans une ambiance conviviale et accessible, quel que soit votre niveau.

En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée, à l'exception du Cours cardio, Aérobie et du Yoga qui se déroulent en intérieur.

Mercredi	17 h 30	1 octobre	Nordic Walking Nordic Walking Club	Rdv: parking du port, Saint-Blaise
Dimanche	10 h 00	5 octobre	Beach volley Beach Volley Littoral Est	Hauterive
Mercredi	17 h 30	22 octobre	Urban Training Didier De Oliveira (9.81 Training)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	26 octobre	Cours cardio, Aérobie Michel Vesco	Maison de commune, Enges
Mercredi	17 h 30	29 octobre	Urban Training Jessica Sousa (JessActiv)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	2 novembre	Parcours Vita Marin Basket Club	Marin
Mercredi	17 h 30	5 novembre	Urban Training Barbara André (AB Training)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	9 novembre	Yoga Mélanie Muller (Ma Parenthèse Yoga)	Lavannes 1, Saint-Blaise

Mercredi	17 h 30	12 novembre	Urban Training Jessica Sousa (JessActiv)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	16 novembre	Cours cardio, Aérobie Michel Vesco	Maison de commune, Enges
Mercredi	17 h 30	19 novembre	Urban Training Didier De Oliveira (9.81 Training)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	23 novembre	Yoga Centre Holys	Bourgillards 5, Saint-Blaise
Mercredi	17 h 30	26 novembre	Urban Training Jessica Sousa (JessActiv)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	30 novembre	Parcours Vita Gym Tonic	Marin
Mercredi	17 h 30	3 décembre	Urban Training Barbara André (AB Training)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	7 décembre	Cours cardio, Aérobie Michel Vesco	Maison de commune, Enges
Mercredi	17 h 30	10 décembre	Urban Training Barbara André (AB Training)	Rdv: parking du port, Hauterive
Dimanche	10 h 00	14 décembre	Yoga Mélanie Muller (Ma Parenthèse Yoga)	Lavannes 1, Saint-Blaise

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.10.25 au 03.11.25

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 121601

Parcelle(s) et coordonnées: 9395 - Le Landeron; 2571420/1211261

Situation: Prés Voisin; Rue des Granges 19

Description de l'ouvrage: Construction d'une piscine enterrée

Requérant(s): Giliane et Julien Eddy Storrer, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Pascal Kohler, Atelier AC Architectes SA, 2034 Peseux

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone des abords du bourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.10.25 au 03.11.25

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 121749

Parcelle(s) et coordonnées: 7473 - Le Landeron; 2571769/1211987

Situation: Les Bévières; Rue des Flamands 43

Description de l'ouvrage: Remplacement d'un chauffage électrique par l'installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Josiane et Pierre-Alain Tanner, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 13.08.1977

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.10.25 au 03.11.25

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 121760

Parcelle(s) et coordonnées: 7587 - Le Landeron; 2572650/1212282

Situation: Moulin de la Tour; Jolicrêt 21

Description de l'ouvrage: Remplacement d'un chauffage électrique par l'installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Marie-Thérèse Madeleine Bernadette Barrière, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES D'OCTOBRE 2025

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit du lundi 6 au vendredi 17 octobre 2025.

Jours

Du lundi au vendredi

Matin

09h00 – 12h00

Après-midi

Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone **aux mêmes horaires** (possibilité de prendre **rendez-vous en dehors des heures d'ouverture**).

L'administration communale

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – VACANCES D'AUTOMNE 2025

Durant les vacances d'automne, la bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 6 octobre au vendredi 10 octobre 2025.

Réouverture: lundi 13 octobre à 13h30.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.10.25 au 03.11.25

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 121254

Parcelle(s) et coordonnées: 5458 - Le Landeron; 2572301/1212277

Situation: Les Collonges; Chemin des Sauges 35

Description de l'ouvrage: Rénovation de la toiture et de la façade, installation d'une pompe à chaleur et panneaux photovoltaïques en toiture

Requérant(s): Geneviève Lehmann, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone viticole / Entrée en vigueur le 30.06.1976

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT; Distance à la vigne

Particularités: Périmètre de site archéologique

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Antica Roma
RISTORANTE

LA CHASSE

Terrine de gibier Fr. 17.-
Civet de chevreuil Fr. 34.-
Entrecôte de cerf Fr. 42.-
Médailles de chevreuil Fr. 43.50.-

Accompagnements:
Spätzli, choux rouges, marrons, poires, raisins

Dessert:
Vermicelles Fr. 16.-

Tagliatelles aux chanterelles fraîches Fr. 29.-
Tagliatelles aux bolets frais Fr. 29.-

**Il est recommandé
de réserver votre table**

Rue Saint-Maurice 13 • 2525 Le Landeron
032 751 50 49 • info@anticaroma.ch
www.anticaroma.ch





AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Du 6 octobre 2025 au 17 octobre 2025, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	08h00 à 13h30	

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 20 octobre 2025**



CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.09.25 au 27.10.25

Publication FAO n° 39

Dossier SATAC n° 121586

Parcelle(s) et coordonnées: 5631 - Cressier; 2569334/1211148

Situation: Sansfoin; Rue de l'Eglise 1

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure

Requérant(s): Francis VANDAELE FONDATION DE LA PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE CRESSIER-ENGES, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Patrick LÄDERACH LÄDERACH Installations sanitaires et chauffage Sàrl, Rue des Prés-Bugnons 4, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002, Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 08.06.2016

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002, Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 08.06.2016

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 3 octobre 2025 au 3 novembre 2025

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC N° 121485

Parcelle(s) et coordonnées: 550 - Lignièrès - 247 - Lignièrès - 2570261/1214445

Situation: Serroue - Chemin des Ecrieux 17

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de la construction d'une dépendance et d'un escalier métallique extérieur

Requérant(s): Tobias Rytz - 3113 Rubigen

Auteur(s) des plans: Christophe Pulver, APA Architectes, Avenue Eugène-Lance 21, 1212 Grand-Lancy

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone agricole - Entrée en vigueur le 18.04.2012

Décisions spéciales: Art. 24 ou 24c LAT - Distance à la forêt - Abattage d'arbres/bosquets/haies - Art. 19 LCFo (défrichement)

Caractéristiques: Zone de crêtes et forêts - Entrée en vigueur le 14.02.1966

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignièrès.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 3 octobre 2025 fait foi.

CRESSIER



HAIE DU PARKING AU LIEU-DIT PONT GASCHEN



La haie située dans le parking donnant accès à la Vieille-Thielle, sera prochainement arrachée et remplacée sur les parties Nord et Sud par une haie vive. La partie Ouest ne sera quant à elle pas replantée, permettant ainsi une meilleure visibilité du parking. Ces travaux se dérouleront durant les mois d'octobre et de novembre 2025.

Nous remercions la population pour sa compréhension

Le Conseil communal

CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'arrêté ci-dessous est publié conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Il peut être consulté à l'administration communale.

Intitulé de l'arrêté:

1. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 45'000.00 pour la création d'une nouvelle tombe du souvenir au cimetière de Cressier.

Échéance du délai référendaire: Mercredi 12 novembre 2025

Cressier, le 25 septembre 2025

LIGNIÈRES



RAPPEL SUPPRESSION DE LA RÉCUPÉRATION DES HUILES VÉGÉTALES ET MINÉRALES À LA DÉCHETTERIE COMMUNALE DE L'ANCIEN BATTOIR

Le 17 septembre 2025 en soirée, un dépôt sauvage de 55 litres d'huiles minérales a été effectué à la déchetterie communale de l'ancien Battoir à Lignièrès.

Or, nous vous rappelons qu'il n'est plus autorisé d'y déposer les huiles végétales et minérales depuis le 1^{er} août 2025. Aussi, si un tel dépôt devait se reproduire à l'avenir, nous n'aurions alors pas d'autre choix de dénoncer cette infraction auprès du Ministère public.

Pour rappel, l'évacuation des huiles végétales et minérales doit désormais s'effectuer auprès de la déchetterie intercommunale de Cornaux ou, pour les professionnels géométrant d'importantes quantités d'huiles, par l'intermédiaire d'une société spécialisée agréée.

Nous vous remercions d'en prendre bonne note.

CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE

Une préparation au ski avec la Société Gym-Hommes Hauterive



La Gym-Hommes Hauterive (SGHH) propose des séances de préparation au ski, ouvertes tant aux dames qu'aux hommes de tous les niveaux d'âge domiciliés dans toutes les localités de la commune de Laténa et alentours.

Après un été et un automne sec et ensoleillé, il faut s'attendre à bientôt voir une dépression qui amènera de la pluie et de la neige sur nos montagnes. La période froide créera de magnifiques pentes enneigées qui donneront envie de pratiquer le ski de piste ou de fond.

Mais cette perspective demande d'être en excellente forme physique pour pouvoir maîtriser les skis toujours plus sophistiqués. C'est pourquoi un entraînement spécifique adéquat est proposé par la société altarpennaise de Gym-Hommes.

Dès le jeudi 16 octobre 2025, la SGHH lance la saison d'hiver en orientant ses séances sur la préparation au ski. Des moniteurs se feront un plaisir de proposer un entraînement varié et accessible à tous (hommes et femmes). Les séances commencent à 20 heures et prennent fin vers 22 heures au Centre Sportif d'Hauterive. Cette préparation au ski s'arrêtera le 15 janvier 2026, mais rien ne s'oppose à une participation aux séances ultérieures de la SGHH.

Les deux premières séances sont gratuites à titre d'essai. Par la suite, les non-membres de la société s'acquitteront d'une finance d'inscription de Fr. 80.-.

La SGHH offre la possibilité, après la séance physique, de participer à une partie de volleyball et/ou de participer à la traditionnelle 3^e mi-temps à la Buvette du FC Hauterive.

Et même, pour les hommes, à une adhésion future à la SGHH!

La Société Gym-Hommes Hauterive (SGHH) a fêté fièrement son 55^e anniversaire cette année. Cette société dynamique a su traverser les décennies avec enthousiasme et fidélité. Plus jeune que la majorité de ses membres, la SGHH est bien plus qu'un simple rendez-vous hebdomadaire le jeudi soir. Elle regroupe des membres venus non seulement d'Hauterive, mais aussi de toutes les localités de la nouvelle commune de Laténa.

Au-delà de l'activité physique, la société organise régulièrement des moments conviviaux en dehors des séances sportives. Ces «joies annexes», souvent partagées avec les conjointes ou les familles, sont autant d'occasions de renforcer la camaraderie et l'esprit d'équipe qui règnent déjà au sein du groupe.

- Retrouvez plus d'informations et photos via le site internet suivant:

www.sggh.jimdo.com

- Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à:

info.sggh@gmail.com

MHD

Un coeur à adopter
Leo



Lieu: Piazza Armerina, Sicile

Leo a trois ans, il est en refuge depuis l'âge de 2 mois, il est croisé berger, et pèse une vingtaine de kilos. De caractère doux, affectueux et timide.

Leo est castré, vacciné et microchipé. Il sera muni de son passeport UE et vaccin rage pour une adoption en Suisse.

Pour plus d'informations: info@soscsdi.com



**Finales Suisses
Inline-Hockey Minis
2025**

Junior Tshaka
Trio acoustique
dès 20h00

**SAMEDI
4 OCT.
2025**

Première partie :
WWN (rap, La Neuveville)

After party :
DJ Lorenz (All Style)
Fin de soirée 03h00

Entrée libre / Restauration & bar sur place / Jeux & animations





CRESSIER

Une semaine d'école en plein air



Tous les élèves du collège de Cressier sont sortis de leurs classes à la découverte de leur environnement et dans l'objectif de faire connaître les valeurs de l'école.

Dans le cadre d'un projet pédagogique axé sur le vivre ensemble, le programme hors murs s'est déroulé par de belles journées ensoleillées du lundi 15 au vendredi 19 septembre. Organisées par équipe, tout degré confondu, les activités déployées ont vu les grands tenir leurs petits camarades par la main et les aider dans les difficultés et les jeux, l'isolement s'est effacé par le vrai partage des tâches et des idées. Il y a eu des activités créatrices, la confection de cerfs-volants, le modèle a été choisi d'avance, magnifiquement conçus les objets volants sont venus colorer les murs du collège. A la traditionnelle torrée, le foyer était prêt à la Raisse, les petits se sont réjouis « on a bien aimé », les plus grands ont emballé les saucissons selon le rite ancestral, ils ont tous passé d'agréables moments en pleine nature. Bel exercice a été le jeu de l'oie, avancer/ reculer les pions au gré des questions-réponses, ou après avoir mémorisé des formes et des couleurs repérées dans les postes dispersés, se creuser les méninges de façon ludique en bougeant à servi à sortir de la routine. La semaine s'est finalisée par l'action Poutzday. Par groupe, la maitresse au milieu avec un sac poubelle, les dénicheurs de déchets ont ratissé les alentours du collège et de l'église, la place de jeux, les grands ont débarrassé les bords de la Thielle. Ramasser les déchets est devenu presque un jeu, c'était à qui trouvera le prochain plastique ou papier, ou la pelure de banane à jeter au compost, et sans pitié le malheureux champignon intru, » ça laissera la cour propre », ont-ils lâché fiers et conscients de la bonne cause. Il y a eu des occasions de développer une attitude réflexive, un comportement social, une connexion avec la nature. Jouer dehors promet donc des expériences hautes en couleur, mais constitue également une bombe de vitalité. GC



LA NEUVEVILLE - Au programme !



SIRAT

Drame de Oliver Laxe
avec Sergi Lopez, Bruno Ncz, Stefania Gadda

Au cœur des montagnes du sud du Maroc, Luis, accompagné de son fils Estéban, recherche sa fille aînée qui a disparu. Ils rallient un groupe de ravers en route vers une énième fête dans les profondeurs du désert. Ils s'enfoncent dans l'immensité brûlante d'un miroir de sable qui les confronte à leurs propres limites.



MA 7 et VE 10 octobre à 20h30 en VOST
16 ans - FR - 1h25 - 2025 - VOST

PRIS AU PIEGE

Thriller de Darren Aronofsky
avec Ausín Butler, Regina King, Zoá Kravitz

Hank Thompson est barman la nuit dans un bar miteux à New York. Quand Russ, son voisin punk, lui demande de s'occuper de son chat pendant quelques jours, Hank ignore qu'il va se retrouver pris au milieu d'une bande hétéroclite de redoutables gangsters. Les voilà tous après Hank, et lui ne sait même pas pourquoi. En tentant d'échapper à leurs griffes, Hank doit mobiliser toute son énergie et rester en vie assez longtemps pour comprendre.



VE 3 octobre à 20h30 en VOST
SA 11 et DI 12 octobre à 20h30 en VF
16 ans - US - 1h49 - 2025

LILO & STITCH

Aventure de Dean Fleischer Camp avec Maia Kealoha, Billy Magnussen, Hannah Waddingham

L'histoire touchante et drôle d'une petite fille hawaïenne solitaire et d'un extra-terrestre fugitif qui l'aide à renouer le lien avec sa famille.



SA 4 et DI 5 octobre à 14h en VF
6 ans - US - 1h48 - 2025 - VF

ROGER, MON FRERE

Documentaire de Jean-Vital Joliat

Le récit émouvant de Christiane, dévouée à prendre soin de son frère Roger, atteint de démence sénile. Son engagement infatigable permet à Roger d'éviter le placement en maison de retraite malgré les défis. Au cœur de cette relation fraternelle se trouve un lien d'amour indéfectible, témoignant de la résilience humaine et de la force des liens familiaux. Ce film célèbre la dignité, la compassion et la détermination qui animent le lien entre frère et sœur, offrant une réflexion profonde sur la capacité de l'amour à surmonter les obstacles les plus insurmontables.



DI 5 octobre à 17h,
Séance en présence du réalisateur Jean-Vital Joliat
16 ans - CA - 1h28 - 2024

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH

LIGNIÈRES

Le soleil est revenu pour la désalpe



On y croyait ferme, après la pluie le soleil finit toujours par revenir, et oui une foule dense a assisté sous le ciel bleu au passage des troupes.

Achalander les stands dans le froid matinal et une météo chagrine n'a pas freiner l'ardeur des exposants et des cantiniers. Au fil des heures, les parkings se sont remplis, des colonnes de visiteurs ont envahi le village décoré de malicieuses BEE'HAPPY aux couleurs éclatantes, joli accueil. Bien avant l'heure les spectateurs se sont agglutinés derrière les cordes de sécurité et partout, pour voir le cortège, ne laissant plus un centimètre de pavé libre. Pile à l'heure, la cavalerie pimpante et colorée de fleurs a ouvert la parade, moment phare de cette journée. Sans les voir on les entendait les belles du jour aux sonnailles retentissantes, elles sont arrivées parées de petits sapins fleuris, au cou de superbes cloches, les troupes ont défilé avec vigueur et un soupçon d'énergie. Pensez, les génisses ont passé 100 jours paisibles dans les verts pâturages et traverser soudain une forêt de bipèdes équipés de téléphones portables pour les immortaliser... heureusement les bêtes ont pu compter sur des bergers vigilants. Une quantité de chars ont suivi, l'un réservé aux tout petits de l'école, adorables abeilles à qui les plus grands en marche apportaient un tapis de fleurs riches en nectar et pollen. Toujours impressionnants les groupes folkloriques invités ont fait le spectacle: lancer de drapeaux, concert de cloches, claquage de fouets. Installés sur des chars haut en couleur et jonchés de branchages, ruches, ou essaim d'abeilles, musiciens et yodelers locaux ou régionaux ont ajouté une note harmonieuse au tableau champêtre. Par sa musique et ses danses La Farandole de Courtepin a offert à son passage un joli tableau de grâce et d'élégance. La tendresse a été l'affaire des chèvres et des ânes adorés des jeunes spectateurs. Surprises et humour n'ont pas manqué, Festival Woodstock, ruche géante transformé en beer-garden, exploits des hockeyeurs du Plateau, guggen déjantée et dynamique...sympathique le défilé a ravi le public qui reviendra.

Outre le célèbre cortège, le marché artisanal, les prestations folkloriques par intermittence, la désalpe c'est aussi une fête populaire. Depuis le centre du village jusqu'au collège de la Gouvernière, une kyrielle de buvettes et autres stands ont monopolisé l'attention des

visiteurs. Une désalpe chanceuse par le temps, par la foule nombreuse en recherche de terroir et de tradition «tout s'est bien passé» a confirmé l'organisation. Malgré la fraîcheur de fin de journée, il paraît que la fête s'est terminée très tard.

GC





New Kia EV6
Recharge ultrarapide pour
100 km en 5 min à peine.

KIA
Movement that inspires

En savoir plus:  A partir de
CHF 47'950.-

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !

KIA
Since 2004

Grand pont 2 | 2087 Cornaux +41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: EV6 GT-Line 84 kWh auto., CHF 65'750.-, prime de CHF 2000.- déjà déduite, peinture métallisée CHF 830.- (TVA incl.), toit vitré coulissant électrique CHF 1500.- (TVA incl.), 16,2 kWh/100 km, 19 g CO₂/km, rendement énergétique B. EV6 Air 62,9 kWh auto., CHF 47'950.-, prime de CHF 2000.- déjà déduite, 16,4 kWh/100 km, 18 g CO₂/km, rendement énergétique B. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 113 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2025 ou jusqu'à épuisement des stocks (chez les partenaires Kia participants).



À L'AFFICHE

SIRÂT
MA 7 ET VE 10 OCTOBRE À 20H30 EN VOST

PRIS AU PIÈGE
VE 3 OCTOBRE À 20H30 EN VOST
SA 11 ET DI 12 OCTOBRE À 20H30 EN VF

LILLO & STITCH
SA 4 ET DI 5 OCTOBRE À 14H EN VF

ROGER, MON FRÈRE
DI 5 OCTOBRE À 17H,
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
JEAN-VITAL JOLIAT

REGARDE
SA 4, DI 5 ET ME 8 OCTOBRE À 20H30
DI 12 OCTOBRE À 17H

PROCHAINEMENT

LES SCHTROUMPFS LE FILM
PRINCESSE MONONOKÉ
MARCHE OU CRÈVE
LES PAPAS
UNE BATAILLE APRÈS L'AUTRE

WWW.CINE2520.CH

CRESSIER

Dignement représenté à la Fête des Vendanges

Le scénario s'est renouvelé, les ambassadeurs de Cressier ont fait un passage très remarqué à la Fête des Vendanges de Neuchâtel et ont porté haut les couleurs du village.

Vendredi 26 septembre à 18h, la 98^e édition de la Fête des vendanges a été déclarée ouverte depuis le balcon de l'hôtel de ville de Neuchâtel, en présence des gagnants de la Gerle d'Or 2025, Jean-Marc Jungo et Christian Fellmann de la Cave des Lauriers à Cressier. Dimanche lors du Corso fleuri, les dignes représentants de la Cave des Lauriers, ont revêtu la cape verte pour parader sur le char de la Gerle d'Or. Ainsi, Le Charmeur 2024, glorifié de la Gerle d'Or, a été le chasselas officiel de la FDV 2025. Habituee à l'exercice, la Cave des Lauriers a remporté l'honorable distinction à six reprises dont deux consécutives.

Dans un autre registre, musical cette fois-ci, la fanfare l'Espérance de Cressier était à nouveau sous les feux de la rampe. L'ensemble a participé en première ligne au cortège d'ouverture et s'est plié aux déambulations de manière synchronisée et visuellement attrayante. Fier de ses ambassadeurs, Cressier leur dit bravo et merci. GC



ENTRE-DEUX-LACS

Randonnées climatiques de St-Blaise au Landeron le samedi 11 octobre 2025

Les émissions importées, la plus grande lacune de la politique climatique! L'association suisse pour la protection du climat organise du 10 au 12 octobre 2025 des «randonnées climatiques» à travers toute la Suisse, y compris dans le canton de Neuchâtel.

Vous trouverez la date, l'heure et les modalités d'inscription sur: <https://permafrost-initiative.ch/fr/randonnee>

Ces balades pour le climat veulent attirer l'attention sur «l'angle mort de la politique climatique suisse actuelle» et sur la nouvelle initiative permafrost. En effet, la fonte des glaciers, l'effritement des montagnes, les fortes pluies, etc. sont des signes très clairs d'un réchauffement climatique toujours plus rapide.

L'Association suisse pour la protection du climat a posé un premier jalon avec l'initiative sur les glaciers. Or, ce n'est qu'un premier pas pour que la Suisse soit plus cohérente dans ses objectifs climatiques. En effet, plus de la moitié des gaz à effet de serre suisses proviennent de produits fabriqués à l'étranger! Ces émissions sont actuellement ignorées dans le bilan climatique suisse et ne sont soumises à aucun objectif climatique. Elles augmentent d'année en année et sapent l'économie locale. La Suisse doit agir et assumer ses responsabilités en matière d'émissions.

L'initiative pour les glaciers de 2019, qui a été couronnée de succès, s'est achevée avec le référendum du 18 juin 2023. Le peuple suisse a approuvé la loi sur la protection du climat à 59,1 %. La réalité exige de continuer à se pencher sur cette question!

LATÉNA

Conseil général: la jeunesse en point de mire



Projection de l'extension de la CSUM

Sous la présidence efficace de Sophie Wang, les quarante conseillers généraux et conseillères générales n'avaient pas moins de 16 points à traiter lors de cette séance de septembre.

9,3 millions pour un bâtiment multifonctionnel

La ténacité de Teresa Remexido, conseillère générale (Vert-e-s) à la Tène, qui a su convaincre le législatif d'alors de voter un crédit d'étude de 300'000 francs pour un nouveau projet moins onéreux que celui initialement proposé, a permis d'aboutir à une étude concrète du projet de construction du bâtiment nommé CSUM 2. La réalisation de ce projet découle principalement du besoin accru de places pour l'accueil parascolaire. La construction d'une salle polyvalente répondant aux besoins de l'enseignement de l'éducation physique s'impose également, en raison d'un manque important de disponibilités dans les salles de gymnastique existantes: elle servira autant à l'école (1H à 5 H) pour les cours de gymnastique qu'aux sociétés locales le soir et le week-end. Le conseil communal a encore relevé que le bâtiment abritera

- La structure parascolaire privée «Les Moussaillons»
- L'EOREN, pour les activités sportives en salle
- La ludothèque
- L'association «Bidibul», pour l'accueil des enfants de 2,5 à 5 ans
- Les cours de soutien.

Tant les commissions consultées que les groupes politiques ont constaté, après avoir pris connaissance, dans un rapport complémentaire, que l'effectif des élèves passera de 843 en 2025 à 1023 en 2030, que le projet couvrira tant les besoins scolaires que parascolaires. Les différents rapporteurs ont apprécié que le projet a été réalisé en étroite collaboration avec les parties prenantes que sont le Bidibul, la Ludotène, Les Moussaillons et l'EOREN. Un petit bémol chez certains est le montant demandé qui dépasse de 1,3 millions la somme budgétée initialement. Laurent Amez-Droz, conseiller communal en charge du dossier, a dit que l'objectif du conseil communal est de tout mettre en œuvre pour que les dépenses n'atteignent pas les 9,3 millions demandés. Après que toutes les questions avaient trouvé réponse, le plénum acceptait, à l'unanimité le crédit demandé.

Projet d'étude MAE (ma journée à l'école)

Le Conseil communal soumettait au conseil général une demande de crédit d'étude d'un montant de 95 000 francs afin d'évaluer la faisabilité, les coûts de fonctionnement et la pertinence d'un projet MAÉ à Marin.

Selon le rapport du conseil communal «le concept MAÉ permet d'apporter une réponse moderne aux besoins en accueil parascolaire des familles. Il s'agit d'une formule innovante qui place les besoins de l'enfant et de sa famille au cœur de la démarche. Elle garantit un seul interlocuteur pour les parents et se propose d'offrir une journée entièrement organisée. Elle promeut l'égalité des chances, par le biais d'un accueil aussi universel que possible, et vise, en outre, à soutenir

les sociétés locales en faisant découvrir leurs activités aux enfants. Les devoirs surveillés inclus dans l'offre de base permettent également d'améliorer le soutien aux familles».

Toutes les intervenantes et tous les intervenants ont relevé la nécessité de procéder à cette étude qui devra répondre de sa faisabilité et sa pertinence, de son coût tant pour le canton que la commune ou encore les parents. Ils ont dit attendre le rapport final de l'étude pour analyser la situation plus en détail. Un amendement demandant l'extension de l'étude aux

autres collèges de Laténa ayant été refusé, c'est à l'unanimité (à deux abstentions près), que l'étude de faisabilité a passé la rampe du plénum.

En bref

- Le crédit d'engagement de 160 000 francs pour la réalisation (déjà presque terminée) d'une paire d'arrêts de bus de Vigner desservant la ligne 107 de TransN et la ligne 133 de CarPostal a été validé après quelques précisions concernant la prise de position des anciennes autorités saint-blaisoises
- Trois postes de travail pour 1,5 EPT (emploi à plein temps), au sein de la structure d'accueil La Souris verte, ont été validés pour le principe car la dotation est exigée par la loi sur l'accueil des enfants (LAE)
- La cession d'actifs en lien avec les installations de distribution d'eau d'appoint et de secours de la commune en faveur du Syndicat intercommunal de la Communauté des eaux neuchâteloises (CEN) a été acceptée
- Le rapport de gestion 2024 du Guichet social régional de l'Entre-deux-Lacs a été commentée par Vanessa Renfer, conseillère communale en charge de la cohésion sociale, qui a relevé que les quelques difficultés constatées sont en passe d'être aplanies
- Une motion demandant au conseil communal d'encourager concrètement les circuits courts et soutenir l'économie locale, amendée par l'Entente (suppression de la mention du fournisseur D/CLICterroirs) est acceptée à la majorité.

Quelques questions

- Les Vert-e-s demandaient au CC d'étendre le concept d'alimentation de la Souris Verte aux autres structures de Laténa: ce concept ne peut être imposé à des structures privées a répondu le CC
- Jean-Maurice Ducommun (PLR) questionnait le CC sur le maintien des garde-vignes bénévoles à Saint-Blaise. Dans sa réponse, le CC a confirmé que tout ce qui est actuellement mis en place pour protéger les vignes (des étourneaux et des maraudeurs) restait tel qu'actuellement et que rien ne changera avant des discussions avec les vignerons
- Damien Schär (UDC) s'est interrogé sur le «mystère du WC mobile» au sud-est de la place de jeux de la plage: les WC seront installés au printemps prochain. Il s'inquiétait que quelques fontaines étaient à l'arrêt cet été: ces fontaines ont été effectivement arrêtées soit parce que des copeaux bouchaient l'évacuation soit que la qualité de l'eau posait problème. Il demandait enfin ou en était l'installation d'un BoxUp à Hauterive; dans sa réponse le CC a répondu que, par suite d'un contretemps important, la livraison n'avait pu avoir lieu en temps voulu mais elle se fera après les vacances d'automne
- Quelle était la situation et perspectives de l'affichage sur le domaine public et sur le domaine privé à Laténa: dans sa réponse, le CC a dit que rien n'avait changé en ce qui concerne le dit affichage

CAFE THEATRE
**LA TOUR
DE RIVE**
LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive
ALKABAYA
Vendredi 3 octobre 2025 à 20h00

Vendredi 3 octobre 2025 à 20h00 - Alkabaya

Depuis plus de 10 ans, le groupe Alkabaya délivre une chanson pop française ancrée dans son temps. Le quatuor partage à la fois des chansons intimes et engagées, dénonçant les absurdités du monde. Il invite à lâcher prise et donner de la poésie dans le chaos avec des titres rythmés par de la guitare, des claviers, et de la batterie.

Après plus de 600 concerts, le quatuor stéphanois vient nous présenter son nouvel album «**TOUT VA BIEN**» le 3 octobre prochain à **20h00**. Le groupe propose un live festif porté par des mélodies accrocheuses et des textes à la fois intimes et engagés qui parlent à chacun de nous. Une chose est certaine, le plaisir de ces musiciens à jouer ensemble est communicatif! Chez Alkabaya, sincérité et générosité sont de mise!

N'oubliez pas de réserver vos places à l'avance via notre site internet www.latourderive.ch

Prochain spectacle samedi 18 octobre à 20h00:

Milla et Pascal Auberson

Les réservations marchent très fort pour ce spectacle, n'hésitez pas à réserver vos places rapidement.

L'équipe de la Tour de Rive.

LIGNIÈRES

Réception des jeunes de 18 ans

Comme c'est l'usage, les majorants de Lignières ont eu l'occasion d'exercer leurs talents dans une activité sportive et décontractée avant de partager le repas traditionnel avec les autorités.

Encore fallait-il trouver l'idée insolite qui fera mouche à tous les coups. A Lignières les organisateurs ne manquent pas d'imagination, jusqu'à avancer l'horaire de la rencontre pour avoir un maximum de lumière en plein air. Lieu bucolique, le Swing Golf, dans le parc de Pierre-à-Bot, a accueilli la délégation ligniéroise vendredi 19 septembre à 18h30. Dès acquises la règle du jeu et la petite initiation, cannes et balles en mains, les apprenants sont passés à la pratique, arpenter les 9 trous du parcours. Trouver la position idéale, envoyer la balle à l'aide de la canne vers chaque trou avec moins de coup possible jusqu'au point de départ, en passant par une pente longue et abrupte, l'exercice a demandé son lot de concentration et d'adresse. Les embuches ont été nombreuses, rageantes parfois, swing raté, balle déviée, trop courte, projetée dans les buissons, les filles ont préféré en rire. En toute discrétion et fluidité, les garçons sont arrivés à bout du parcours, avec l'envie de recommencer, «c'est sympa, c'est nouveau pour nous». Stoppé par le soleil couchant le jeu a laissé place au repas servi à la Pinte sise à proximité. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur autour des tables, et a été propice à des échanges de toutes sortes. Lycéens ou apprentis pour la plupart, les nouveaux majorants s'orientent vers divers horizons, physiothérapie, horlogerie, polymécanique, développement informatique, maçonnerie. 18 ans, c'est l'âge adulte, tout est possible, que l'avenir leur soit prometteur.

Ils ont été accueillis et accompagnés par les membres du CC, Josiane Chiffelle, Fabrice Bonjour, Denis Schleppe et Cristofe Fontes de Oliveira, par le président du CG, Michaël Wälchli, et par l'administrateur communal Stéphane Bianchini.

**J'EN SUIS
PAS JOHNNY**

Texte & Jeu:
Guillaume Marquet
Mise en scène:
Nathalie Sandoz & Guillaume Marquet

En venant voir cette pièce, vous soutenez
la cause des enfants avec Terre des hommes.

THÉÂTRE DE COLOMBIER
le 5 octobre 2025
à 17h

En partenariat avec:
Terre des hommes

www.theatredecolombier.ch
Vente de billets sur place 1 heure avant spectacle // Billetterie en ligne: <https://monbillet.ch/lieux/theatre-de-colombier> //
Vente directe à la PharmaciePlus de Colombier // Foyer-bar ouvert 1 heure avant spectacle //



Les majorants 2025: En photo: Oriana Cosandier, Zoé Humbert-Droz, Alexia Bayard, Theo Chiffelle et Mathieu Vuillioinet. Excusés ou absents: Clarys Boillat, Oriane Bollmann, Virgile Bourquin, Bastien Flückiger, Eloïse Krieg, Mattia Maia Valente et Hugo Oppliger.

GC

**Mazout
Essence
Diesel**

Pour tout
renseignement
ou commande
032 843 84 00

margot mazout



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. **Pour en savoir davantage concernant le programme**, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Samedi 4 octobre – Matinée de «louange – partage – prière» pour notre paroisse. De 8h30 à 11h au foyer de St-Blaise. Bienvenue à tous pour ce moment intergénérationnel si important.

Vendredi 31 octobre - Film «De l'ombre à la lumière», par Dignity à 20h à l'Espace Perrier de Marin - entrée libre - avec une table ronde ainsi que des danses de la compagnie SIMRA. En savoir plus sur www.dignity.ch

Réservez déjà les dates des activités suivantes auxquelles nous vous invitons chaleureusement:

Dimanche 2 novembre – «Dieu, mon corps et moi» - de 14h à 17h au centre paroissial de Cressier – s'inscrire: ruth.letare@eren.ch

Samedi 8 novembre – Théâtre de la Marelle «Théodore Monod» - à 20h au temple du Landeron.

Vendredi 14 novembre – Souper-Ciné «Des Roses en hiver» – à 18h30 au centre paroissial de Cressier.

Pour toutes les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch et flyers dans les divers lieux de cultes

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 5 octobre: 10h00 Culte unique de «retour du camp des Séniors», au temple de St-Blaise. Les Bourdons au foyer. La Ruche et Bee Happy début au culte et programme spécial vacances.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.** Infos et inscriptions: Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

Le Landeron

Mercredi 8 octobre: 15h00 Culte au home Bellevue.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Judi de 12h-13h30: Club d'enfants «Judi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Coordinateur de l'enfance

Joachim Boulanger, tél. 078 638 91 53 (les lundis, mercredis et vendredis matin) joachim.boulanger@hotmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 3 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 4 octobre

11h00 Baptême

15h00 Mariage

18h00 Messe à Saint-Blaise ***ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE***

Dimanche 5 octobre

10h45 Messe à Saint-Blaise

Mercredi 8 octobre

10h30 Célébration de la parole avec communion au Home Le Castel à Saint-Blaise

Judi 9 octobre

15h30 Célébration de la parole avec communion au Home Beaulieu

Vendredi 10 octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 11 octobre

18h00 Messe à Saint-Blaise ***ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE***

Dimanche 12 octobre

10h45 Messe à Saint-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06 / 079 367 79 32

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: Abbé Gérard Muanda

Paroisse de Cressier-Cornaux

Samedi 4 octobre

18h00 Messe à St-Blaise

Dimanche 5 octobre

9h15 Messe

Lundi 6 octobre

19h30 Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 7 octobre

11h00 Messe au Foyer

16h00 Conseil de communauté à la cure

Jedi 9 octobre

11h00 Messe au Foyer

Samedi 11 octobre

18h00 Messe à St-Blaise

Dimanche 12 octobre

9h15 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 5 octobre

10h45 Messe à St-Blaise

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Dimanche 12 octobre

10h45 Messe à St-Blaise

Secrétariat à disposition le mardi et le vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

ENTRE-DEUX-LACS

Jubilés et anniversaire chez nos sœurs



Mardi dernier 30 septembre, la Communauté des Sœurs était en fête.

En effet, il y a 75 ans, Sœur Aloysia prononçait ses vœux solennels de même que Sœur Marie-Marcel il y a 70 ans. Toutes deux dans le cadre de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Besançon, congrégation fondée au Landeron en 1797 par Sainte Jeanne-Antide Touret. Le même jour, Sœur Paule-Thérèse célébrait son 90^{ème} anniversaire. Tout au long de ces nombreuses années, Sœur Aloysia a beaucoup œuvré auprès des foyers, des familles notamment à Lausanne. Quant à Sœur Marie-Marcel et Sœur Paule-Thérèse, elles ont enseigné au niveau de la petite enfance sans compter les multiples services qu'elles ont rendus aux paroisses là où elles vivaient.

Nous leur souhaitons de rester dans la meilleure forme possible et nous réjouissons de célébrer l'an prochain les 100 ans de Sœur Aloysia et Sœur Franziska.

Nos sœurs auraient-elle trouvé l'élixir de jouvence ?

ENTRE-DEUX-LACS

Que faire lorsqu'on a souffert d'un abus sexuel ?

Un chemin vers la guérison, la dignité et l'espérance

L'abus sexuel laisse une trace profonde, souvent invisible aux yeux des autres, mais bien réelle dans le cœur et le corps de la personne touchée. Il crée une fracture intérieure, une blessure intime que l'on cherche parfois à cacher, à oublier, ou que l'on minimise, par peur, par honte, ou parce qu'on n'a pas les mots.

Et pourtant... Les répercussions sont nombreuses: troubles émotionnels, perte de confiance, isolement, colère, culpabilité, dissociation... C'est une douleur qui, même silencieuse, continue de résonner longtemps après les faits. Face à cela, il est essentiel d'apprendre à s'écouter. À se reconnecter à son monde intérieur, aussi abîmé soit-il. Être à l'écoute de cette part de soi qui a été blessée, trahie, parfois brisée. L'un des plus grands mensonges est de croire que l'on est seul à porter ce fardeau. C'est faux. D'autres ont vécu l'inimaginable. D'autres comprennent, sans jugement. Entendre quelqu'un qui est passé par là, qui a marché sur ce chemin de reconstruction, peut être un soulagement immense. Cela ne remplace pas le parcours personnel, mais offre un miroir, une main tendue, un souffle d'espérance.

C'est dans cet esprit qu'a été réalisé le **film documentaire Dignity**. Ce film donne la parole à des personnes qui ont vécu l'abus sexuel. À travers leurs témoignages authentiques, c'est une porte qui s'ouvre: celle de la dignité retrouvée, de la parole libérée, de la restauration possible grâce à un chemin de foi. Un amour divin qui vient là où personne ne peut descendre. Un Dieu qui n'a pas peur de la souffrance, ni de l'abandon, ni même du silence. « Il guérit ceux qui ont le cœur brisé, et pansé leurs blessures » (Psaume 147)

La **table ronde** qui suit le film, donne la parole à ceux et celles qui ont traversé l'incompréhensible. Certaines voix y racontent comment **leur foi les a soutenus**, parfois même sauvés. Non pas une foi parfaite ou naïve, mais une foi traversée par les larmes, les cris, les doutes. Une foi vivante, incarnée, qui s'est révélée dans la fragilité. Dieu n'efface pas le passé, mais **il peut redonner vie à ce qui semblait irrémédiablement perdu**.

Les témoignages ne sont pas « lisses »: ils reflètent la réalité de ce qui a été vécu, le chemin propre à chacun, mais aussi la lumière entrevue au fil du chemin, la restauration possible.

À la fin de la soirée, si vous le souhaitez, **vous aurez la possibilité de poser vos questions**.

Vous êtes invité(e) à cette soirée, croyant(e) ou pas, concerné(e) — ou simplement touché(e) par cette cause. **Bienvenu-e à tous!**

Le vendredi 31 octobre, à l'espace Perrier à Marin, à 20h.

Le vendredi 31 octobre, à l'espace Perrier à Marin, à 20h.

DIGNITY : DE L'OMBRE
À LA LUMIÈRE

UNE PROJECTION À
MARIN-EPAGNIER

31 10 25
JOUR MOIS ANNÉE

20H00

ESPACE PERRIER À MARIN-EPAGNIER
RUE CHARLES-PERRIER 2
2074 MARIN-EPAGNIER

Une soirée porteuse d'espoir avec la projection d'un film documentaire sur le processus de restauration intérieure après des violences sexuelles illustré par des témoignages de foi, suivie d'un temps de discussion.



LE LANDERON



Matchs du FC le landeron

Samedi 04.10.2025

- 9h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Hauterive
Vieilles Carrières - A, Hauterive
- 11h00 TE2L Le Landeron - FC Marin-Sports II
championnat Juniors D - Ancien Stand, Le Landeron
- 19h30 FC Le Landeron - ASI Audax-Friul II
championnat 3^e ligue - Ancien Stand, Le Landeron

Mardi 07.10.2025

- 20h15 TE2L Le Landeron (Jun.A) - FC Lignières II (4^e)
matchs d'entraînement - Ancien Stand, Le Landeron

Vendredi 10.10.2025

- 20h15 FC Hauterive I - FC Le Landeron
championnat 3^e ligue - Vieilles Carrières - A, Hauterive

LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Samedi 04.10.2025

- 9h00 TE2L Lignières - GrpM FC Etoile-Sporting
championnat Juniors D-7 - Centre Sportif, Lignières
- 10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: ASI Audax-Friul
Pierre-à-Bot, Neuchâtel
- 11h00 TE2L Lignières - ANF M15 féminin
championnat Juniors D-9 - Centre Sportif, Lignières
- 14h30 TE2L Lignières - GrpM Le Parc
championnat Juniors B - Centre Sportif, Lignières
- 17h30 FC Lignières I - FC Boudry I
championnat 2^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Mardi 07.10.2025

- 20h15 TE2L Le Landeron (Jun.A) - FC Lignières II (4^e)
matchs d'entraînement - Ancien Stand, Le Landeron

MARIN-EPAGNIER

Prévention du suicide: le rôle de l'extrascolaire



Le « Mois de la santé mentale » se tient pour la première fois dans le canton de Neuchâtel du 10 septembre (Journée mondiale de prévention du suicide) au 10 octobre 2025 (Journée mondiale de la santé mentale). Durant cette période, plusieurs manifestations sont organisées afin de cultiver les liens sociaux. Parmi celles-ci était joué, mercredi dernier à l'espace Perrier, la pièce de théâtre NOUS, suivie par une table ronde sur le thème des liens sociaux et la prévention du suicide: le rôle de l'extrascolaire.

Dans son mot de bienvenue, Frédéric Mairy, conseiller d'état, chef du département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS) a dit, dans son introduction de la « Non seulement on parle régulièrement de la solitude des personnes âgées, mais on sait très bien que la solitude est un phénomène qui peut toucher toutes les classes d'âge et qui peut avoir des dégâts importants auprès des jeunes ».

NOUS, une pièce de théâtre poignante

«NOUS» est une pièce de théâtre interactive de l'association STOP SUICIDE et de la troupe ANOU qui aborde les thèmes du mal-être et

du suicide, notamment chez les jeunes. Cette dramatique aborde les signaux de mal-être, les difficultés rencontrées par les personnes qui ont ou ont eu des pensées suicidaires, les ressources d'aides professionnelles et personnelles, ainsi que les conseils pour soutenir un ou une proche. La pièce est également interactive afin de favoriser l'engagement du public et stimuler une réflexion sur le tabou qui entoure le suicide.

Parascolaire: portier et tisseur de liens

Jean-Paul Stadelmann, modérateur de la table ronde et membre du comité de l'association, a salué et présenté les trois intervenant-es, Madame Lysiane Ummel Mariani, cheffe de l'office de la promotion de la santé et de la prévention, Monsieur Nicolas Racine, infirmier chef de département Enfant-Adolescent au Centre Neuchâtelois de Psychiatrie et Monsieur Michaël Frascotti, directeur du centre de loisirs de Neuchâtel et animateur socioculturel. L'acteur de NOUS, se voit dans un corridor dont toutes les portes sont fermées ou se ferment. Les trois orateurs de la table ronde se sont appuyés sur cette image pour étayer leur propos. Elle et ils ont insisté sur le fait que sans interaction entre le politique, le culturel et le médical, il est presque impossible d'avancer. Le parascolaire veille à débusquer les ruptures (hygiène défaillante, humeur changeante, isolement, absence aux cours par exemple) qui sont des signes avant-coureur d'un malaise; mais les professionnels socio-culturels ont besoin du témoignage de l'entourage pour atteindre les personnes qui ne sont pas intégrés à des centres d'animation ou des activités extrascolaires. «Faisons attention à ceux qui ne disent rien», «Si le suicide était prévisible, il n'y aurait pas de suicide», «on travaille ensemble humblement mais on le fait vraiment», «en touchant le plus de professionnels différents, on a plus de chance de pouvoir toucher les enfants qui

ne vont pas forcément au centre de loisirs ou dans un club», «il faut qu'on [les professionnels de l'école, du parascolaire et de la politique] soit formé, affuté, accompagné, qu'on ait les bons réflexes, les compétences pour repérer les choses» ou encore «accompagner pour que les gens osent poser ces bonnes questions» sont des phrases qui ont marqué le débat.

STOP SUICIDE

L'association STOP SUICIDE a été fondée en 2000 après une marche silencieuse organisée par des étudiant-es, interloqué-es par le silence qui a suivi le suicide d'un de leurs camarades. Elle s'engage pour que la prévention du suicide soit une priorité reconnue et soutenue, avec des engagements concrets. Elle agit pour que celle-ci soit une priorité inscrite durablement dans les politiques publiques, tant cantonales que nationales, en collaborant notamment sur la réduction des moyens de suicide et la sécurisation des lieux à risque. Grâce à STOP SUICIDE (entre autres) le nombre de suicides des jeunes a diminué de moitié entre 2000 et 2025, selon les statistiques nationales.

Pour conclure la soirée, Frédéric Mairy a dit que «la santé, si elle coûte cher, est là pour soigner les maux de la société et que si les enfants vont mal, c'est à l'image d'une société qui, elle, ne se porte pas bien non plus».

Besoin d'aide?

Si vous vous inquiétez pour vous ou un-e de vos proches, contactez de manière confidentielle et gratuite, 24h/7j •

147: ligne d'aide Jeunes (147.ch)

143: la main tendue, ligne d'aide Adultes (143.ch)

144: urgences médicales

D'autres ressources sur:

stopsuicide.ch/besoindaide

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Lundi 29.09.2025

20h30 FC Cornaux-FC Hauterive II - championnat 4^e ligue - Groupe 2
Terrain de sports - A, Cornaux

Jeudi 02.10.2025

18h45 TE2L Cornaux-FC Boudry - Terrain de sports - A, Cornaux
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - Groupe 1

Vendredi 03.10.2025

20h30 FC Espagnol NE I-FC Cornaux - championnat 4^e ligue - Groupe 2
Le Chanet - Le Chanet 2 synthétique, Neuchâtel

Samedi 04.10.2025

9h00 FC Val-de-Travers-TE2L Cornaux
championnat Juniors D-7 - 2^{ème} degré - Groupe 1
Les Sugits - Les Sugits Fleurier, Fleurier

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football
Jun.E 1^{er} degré - Organisateur: FC Cortailod
Centre Sportif La Rive - A, Cortailod

11h30 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football
JE/FF-11 - Organisateur: FC Etoile-Sporting
Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds

12h00 FC Saint-Blaise-TE2L Cornaux
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - Groupe 1
Les Fourches - Les Fourches, St Blaise

13h00 TE2L Cornaux-Team Béroche-Bevaix (Béroche)
championnat Juniors C - 2x45 - Groupe 2
Terrain de sports - A, Cornaux

Mercredi 08.10.2025

20h15 FC Cornaux (4^e)-FC Bosna Neuchâtel II (4^e)
coupe neuchâteloise (4^e ligue) - 1/8 de finale
Terrain de sports - A, Cornaux

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Samedi 04.10.2025

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football
Jun.E 3^{ème} degré
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2025/2026)
Organisateur: FC Boudry - Nouveau stade de Boudry
Stade des Buchilles / C, Plaine de Perreux

12h00 Team Neuchâtel vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors D-7 - 2^{ème} degré - Groupe 1
Terrain des Charmettes - Rue des Charmettes 19,
2000 Neuchâtel

12h00 FC Saint-Blaise vs. TE2L Cornaux
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - Groupe 1
Les Fourches, St Blaise

17h30 FC Saint-Blaise vs. FC Cortailod I
championnat Juniors D-9 - 2^{ème} degré - Groupe 1
Les Fourches, St Blaise

Dimanche 05.10.2025

10h00 FC Le Parc II vs. FC Saint-Blaise II
championnat 3^e ligue - Groupe 2
Terrain des Forges A - terrain synthétique, La Chaux-de-Fonds

Samedi 11.10.2025

17h30 CS Romontois vs. FC Saint-Blaise I
championnat 2^e ligue interrégionale - Groupe 2
Stade Communal du Glaney - Romont - Glaney 1, Romont

17h30 FC Saint-Blaise II vs. NE Galaxy
championnat 3^e ligue - Groupe 2
Les Fourches, St Blaise

MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Jeudi 02.10.2025

18h30 FC Val-de-Ruz - FC Marin-Sports - Juniores féminines FF-14,
groupe 1

20h15 FC Marin-Sports III - FC Lignièrès II - 4^{ème} ligue, groupe 2

Vendredi 03.10.2025

20h15 FC Marin-Sports - FC Corcelles - Vétérans, match d'entraîne-
ment

Samedi 04.10.2025

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football
Juniors E 3^{ème} degré, org. FC United Milvignes

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football
Juniors E 3^{ème} degré, org. FC Boudry

10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football
Juniors E 1^{er} degré, org. FC Corcelles Cormondrèche

11h00 TE2L Le Landeron - FC Marin-Sports II - Juniors D9, groupe 1

14h00 FC Boudry I - FC Marin-Sports II - Juniors C, groupe 1

17h00 FC La Chaux-de-Fonds (FCC) - FC Marin-Sports - Juniors B,
groupe 1

17h30 FC Marin-Sports I - FC Le Communal Sport Le Locle I
2^{ème} ligue, groupe 1

Dimanche 05.10.2025

11h00 FC Hauterive I - FC Marin-Sports II - 3^{ème} ligue, groupe 2

14h00 FC Marin-Sports I - FC Richemond a - Youth League C

Mercredi 08.10.2025

20h15 FC Marin-Sports III - FC La Sagne II
Coupe neuchâteloise 4^{ème} ligue, 1/8 de finale

CRESSIER



Matchs du FC Cressier-Sports

Samedi 04.10.2025

10h00 TE2L Cressier - FC Le Locle
championnat Juniors D - Stade des Prélards - Cressier

12h00: TE2L Cressier- Team Béroche / Bevaix (Béroche) II
championnat Juniores féminines FF-17
Stade des Prélards - Cressier

Dimanche 05.10.2025

16h00 Grpm des Marais (FC Les Ponts)-Cressier Sport 2019
championnat 5^e ligue - Les Biolles - Les Ponts-de-Martel

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Vendredi 03.10.25

20h00 FC Hauterive II - FC Superga II (4^{ème} ligue)

Samedi 04.10.25

9h00 Team Vallon Xhaka - FC Hauterive II (Juniors D-9)
2^{ème} degré-groupe 1

9h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH - Juniors E - 1^{er} degré

11h30 FC Hauterive I - GrpM Le Parc I (Juniors D-9)
2^{ème} degré - groupe 1

13h30 FC Hauterive - Team Olympic (Floria) I (Juniors C) groupe 1

14h00 FC Val-de-Travers - FC Hauterive (Juniors B)

18h30 FC Hauterive - Team Béroche-Bevaix (Bevaix) Juniors A

Dimanche 05.10.25

11h00 FC Hauterive I - FC Marin Sports II (3^{ème} ligue)

Mercredi 08.10.25

20h15 FC Le Locle II - FC Hauterive II - coupe neuchâteloise
(4^{ème} ligue) 1/8 de finale

Vendredi 10.10.25

20h15 FC Hauterive I - FC Le Landeron (3^{ème} ligue)

20h15 FC La Sagne II - FC Hauterive II (4^{ème} ligue)



LE LANDERON

Une bonne édition de la Brocante 2025 malgré la pluie du vendredi



Comme chaque année, la Brocante du Landeron a rencontré un tout beau succès malgré un temps des plus pluvieux le vendredi. Les brocanteurs se sont cependant tous installés à leur place en prenant soin de protéger leurs marchandises au mieux.

Vendredi, la pluie n'a cependant pas retenu les collectionneurs et grands amateurs d'antiquités qui, dès l'ouverture, se pressaient pour trouver l'objet indispensable ou complémentaire à leurs collections. Même si la fréquentation était quelque peu clairsemée, les brocanteurs ont tout de même bien travaillé ce jour-là et, pour la plupart, fait leur chiffre d'affaires à ce moment-là déjà.

Samedi et dimanche, grâce à un soleil généreux, la foule était dense et de nombreuses personnes repartaient avec un ou plusieurs objets convoités. Au fil des stands, chacun



pouvait admirer quantité d'objets de qualité sur les étalages et se laisser tenter.

Comme chaque année, le public pouvait faire appel aux porteurs du Skater Inline Hockey Club de La Neuveville, qui emmenaient gratuitement les achats plus volumineux jusqu'au lieu de stationnement des visiteurs.

La nouveauté de cette année consistant à réunir toutes les sociétés dans un village gourmand a été très apprécié dans son ensemble. Si la formule a montré ses avantages, il y aura sans doute des ajustements à faire pour la prochaine édition. Le comité en discutera avec les principaux acteurs (sociétés locales).

Pour les organisateurs, il est difficile de donner un chiffre exact de fréquentation, car, les véhicules ont dû être placés hors contexte prévu, sans tickets de parking. En effet, le parcage dans les champs étant impossible (engorgement des terrains), il a fallu trouver d'autres solutions tel que le long de la Thielle, la rue du port, de même que dans plusieurs parkings locaux. Une belle réactivité du comité.

En finalité, brocanteurs et comité de l'AVVL estiment que cette édition 2025 est une bonne brocante. Un grand merci à l'AVVL et à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour assurer la bonne tenue de cette édition 2025.

CP



Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Budget de l'Etat 2026

Un excédent de revenus avant un temps de défis

Le Conseil d'Etat a présenté, mardi 24 septembre passé, son projet de budget 2026. Le mot budget vient de l'anglais. Il a été emprunté à notre langue alors qu'il signifiait « bourse ». Le budget de notre petite République est l'acte majeur qui prévoit et autorise annuellement les recettes et les dépenses de l'Etat.

Après une période favorable de l'économie neuchâteloise, qui porta son effet sur les finances publiques, un retournement conjoncturel a déjà été ressenti dans les revenus fiscaux avant l'impact des droits de douane américains de 39 % attendu pour le budget de 2027.

Le budget 2026, qui respecte les critères du frein à l'endettement, présente un excédent de revenus de 14,6 millions de francs après un prélèvement de 52 millions à la réserve de politique conjoncturelle. Ce montant permet de compenser une forte baisse des paiements compensatoires de la péréquation financière fédérale. Cette opération reste, néanmoins, une mesure exceptionnelle. Après cette ponction, la réserve conservera un solde de 71 millions.

Le Conseil d'Etat observe que, d'année en année, les charges augmentent fortement dans les secteurs du social, de la santé et de la formation. L'évolution des revenus de l'Etat ne permet plus d'absorber la croissance des dépenses.

Néanmoins, le gouvernement veut prolonger en 2026 les mesures temporaires prises en 2024 et 2025 pour la baisse du barème et du

coefficient fiscal en attendant que son plan de mesures en faveur du pouvoir d'achat, qui contient un volet sur la fiscalité, puisse être introduit.

Alors que les budgets 2026 des cantons de Vaud, de Genève sont déficitaires, celui du canton de Neuchâtel «tient encore la route». Le Conseil d'Etat affirme: «*Les perspectives à moyen terme appellent à la plus grande prudence. Le plan financier des tâches 2027-2029 laisse encore apparaître des déficits conséquents, de sorte que d'importants efforts supplémentaires seront nécessaires afin de garantir la stabilité des finances publiques, condition indispensable pour préserver la capacité d'action face aux défis futurs.*

En raison des incertitudes et des certitudes de demain, le Conseil d'Etat utilise cette expression: «*Le Canton de Neuchâtel se trouve à la croisée des chemins.*». L'abandon de la valeur locative votée le 28 septembre passé par le peuple suisse est à placer au rayon des certitudes. Il entraînera, dès 2028 une diminution de revenus de 9 millions pour le canton et de 5 millions pour les communes selon la conseillère d'Etat Crystel Graf en charge des finances.

C'est-à-dire qu'il faudra bientôt faire des choix délicats entre plusieurs options.



Claude Zweiacker